

ATELIER JURIDIQUE

Le séjour des familles de Français

Date des sessions

27 février 2017

Durée de la formation

1 jour (7h)

Coût

200 € / personne

Lieu de la formation

Siège d'ISM Interprétariat
90 avenue de Flandre, Paris 19e

Animateur

Juriste du service Info Migrants

Info Migrants

Objectifs

- Accompagner les familles de Français pour l'obtention et/ou le renouvellement de leur titre de séjour.
- Identifier et anticiper les principaux freins pour l'ouverture et/ou le renouvellement du droit au séjour.
- Mettre en application ses connaissances du droit pour élaborer un argumentaire en cas de difficultés.

Public

Cette formation s'adresse aux **travailleurs sociaux, juristes, écrivains publics, salariés ou bénévoles** d'associations... qui sont amenés à **accompagner les conjoints, parents et enfants étrangers de ressortissants français** dans leurs démarches administratives.

Programme

- Accompagner les conjoints de Français : célébration du mariage, obtention du titre de séjour, rupture de la vie commune et renouvellement du droit au séjour...
- Faire valoir le droit au séjour des parents d'enfant français, notamment en cas de "chantage aux papiers".
- Faire venir les enfants étrangers de Français : établissement de la nationalité française, demande de visa de long séjour.
- Toute autre difficulté pertinente en rapport avec la thématique soulevée par les stagiaires.

Démarche pédagogique

L'atelier reposera uniquement sur des cas pratiques inspirés de situations réelles et demandera la participation des stagiaires :

- confrontation de la règle de droit et de la jurisprudence avec les difficultés identifiées,
- échanges sur les pratiques des stagiaires,
- démarches concrètes à entreprendre,
- mise à disposition d'outils permettant de répondre aux difficultés les plus récurrentes.